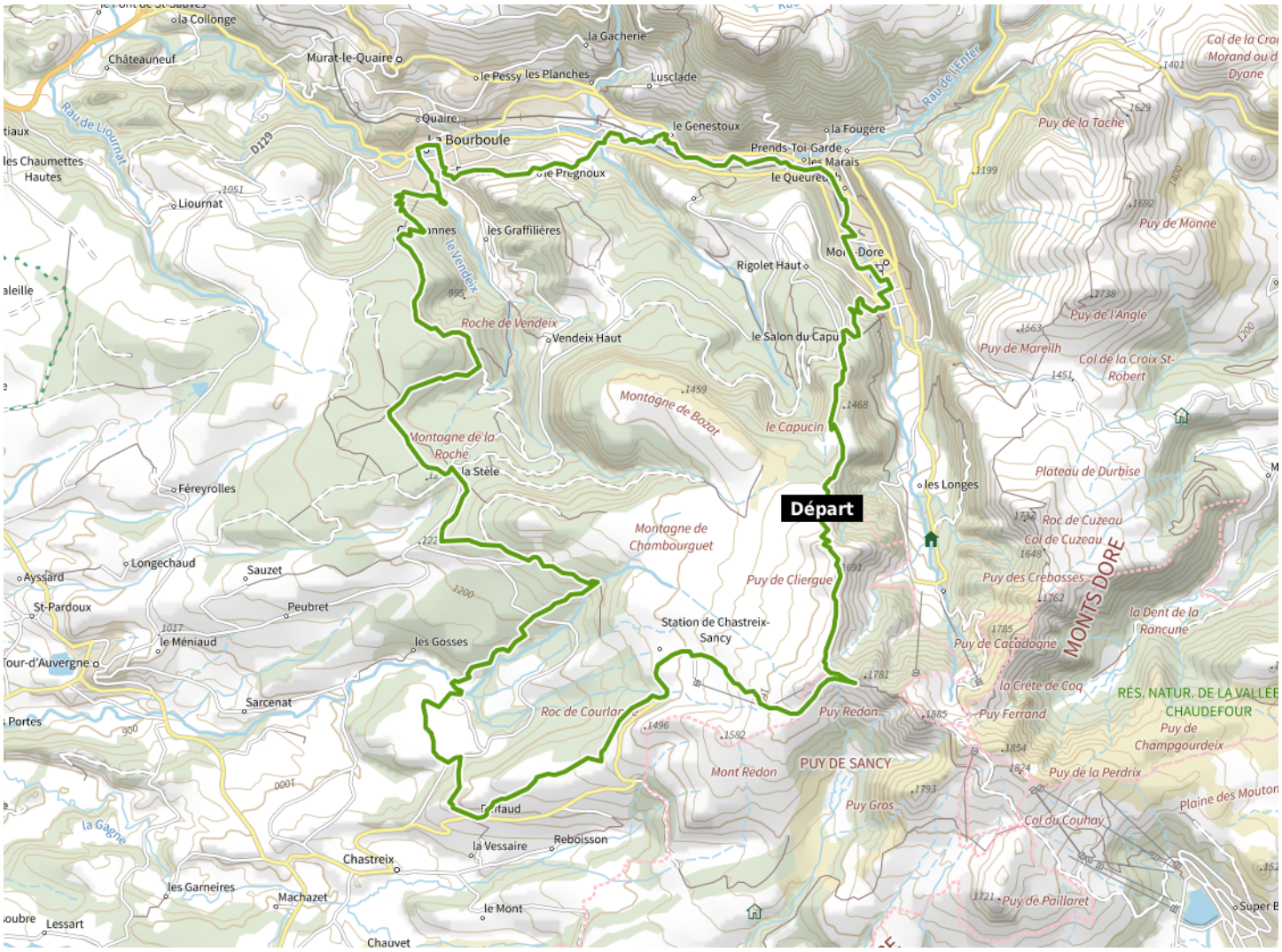
# La boucle Sancy Ouest - Chastreix (au départ du Mont-Dore / 37.5

| Distance | Durée | Difficulté | Dénivelé | Balisage |
|---|---|---|---|---|
| 37.5 km | 2jours | Difficile | 1590 m | Vert et Blanc "Circuit Boucle Sancy". |

**Chiens interdits**

## Itinéraire




Retrouvez les itinéraires de randonnée en version numérique sur le site www.sancy.com via ce QR Code

## Point de départ

**Ville de départ**
Mont-Dore
**Adresse de départ**
Avenue de la Libération - Près de l'Office de Tourisme
63240 Mont-Dore

**Accès au point de départ**
Accès au départ : rejoindre Le Mont-Dore, située à 44 km au Sud-Ouest de Clermont-Ferrand. Panneau de départ près de l'Office de Tourisme avenue de la Libération.
Pour stationner votre véhicule au Mont-Dore lors de votre randonnée de plus de 3 jours, remplissez le formulaire en ligne, rubrique Documentations/Téléchargements.

## Description du parcours

L'itinéraire est un vrai "Best Of" de la randonnée dans l'Auvergne Sauvage et offre sur 37,5 km une immersion dans les paysages magnifiques des montagnes et un témoignage de la vie des hommes dans le Sancy.

## Détail du parcours étape par étape

**Étape 1 :** Du panneau de départ avenue de la Libération près de l'office de tourisme, descendre l'avenue de la Libération sur 80 m puis prendre à droite le chemin des Mille Gouttes. Monter continûment, en ignorant les chemins latéraux, jusqu'à la station du funiculaire. Poursuivre la montée, par la route, jusqu'au salon du Capucin.

**Étape 2 :** Au restaurant, prendre, à gauche, la route montant au buron du Capucin. Franchir la clôture (hors circuit, à 200 m, le sommet du Capucin) et suivre le large chemin conduisant à une ancienne carrière. Après celle-ci, tourner à gauche et monter (réserve naturelle de Chastreix-Sancy) au puy de Cliergue (vue sur le Sancy, la vallée glaciaire du Mont-Dore, la chaine des Puys, le plateau du Guéry, la Banne d'Ordanche, le plateau de Chastreix, les Combrailles). Poursuivre jusqu'à la Tour Carrée (vue sur la vallée de la fontaine Salée, le lac Chauvet, les monts du Cantal) puis jusqu'au col de Courre.

**Étape 3 :** Revenir un peu sur ses pas puis aussitôt s'engager à gauche sur un sentier progressant au-dessus du cirque de la fontaine Salée. A l'intersection située sur un épaulement, descendre à droite vers les pylônes de 2 téléskis puis suivre la piste « La Chambasse ». A l'arrivée d'un téleski, continuer la descente sur la droite et poursuivre sur un large chemin caillouteux passant sous des téleskis puis débouchant sur une route. La prendre à droite et traverser Chastreix-Sancy. A la fin d'un grand virage à droite, descendre le chemin à droite. Au croisement, prendre le chemin de gauche direction Chastreix. A la sortie de la forêt, passer une barrière et continuer 50 m jusqu'à une trace herbeuse.

**Étape 4 :** La descendre à droite direction Chastreix et à 300 m prendre à gauche un chemin mieux tracé. Traverser les pâturages. Franchir une barrière et descendre jusqu'à une intersection Cliquez ici pour taper du texte.

**Étape 5 :** Descendre le chemin de droite. A la route, monter le chemin à droite. Continuer dans la forêt jusqu'à une deuxième route (D 88) que l'on prend à gauche sur 200 m. Prendre à droite direction La Pinderie. (vue sur le Roc de Courlande, Chastreix-Sancy et au loin la montagne de Chambourguet, croix et abreuvoir). Traverser le village. Aller en face sur un grand chemin empierré devenant herbeux. Poursuivre et descendre jusqu'à une intersection en T. Prendre à gauche puis tout de suite à droite. Traverser un ruisseau puis la prairie en face. Rejoindre un chemin venant des maisons. Passer le pont sur le ruisseau de la Jarrige puis tourner à gauche. Longer le ruisseau jusqu'à la fin du champ.

**Étape 6 :** Monter la sente à droite. Rentrer dans les bois par une barrière métallique. Monter en ignorant les chemins latéraux. En haut de la côte, prendre le chemin à droite. Franchir un ruisseau, rejoindre la route D88, la traverser, monter en face. Au large chemin tourner à gauche, poursuivre, puis aller encore à gauche. Traverser le parking et prendre à droite sur un large chemin. Plus loin à gauche, descendre un chemin herbeux. Le suivre dans la forêt jusqu'au carrefour « Les 4 Départements ». Aller sur la droite, continuer toujours au plus près de la route puis, plus loin, descendre sur le parking en épi en bordure de route. Se diriger à droite en longeant le parking jusqu'à la route forestière de la Montagne de la Roche sur la gauche.

**Étape 7 :** L'emprunter, et, à 100m, monter un large chemin à droite. Le suivre en ignorant les chemins latéraux jusqu'à une clairière (cabane). Continuer en face et aller tout droit jusqu'à La Charbonnière. Longer les maisons (vue sur le Sancy, la Roche Vendeix, le puy Gros, la banne d'Ordanche). Au carrefour en T monter à gauche vers Charlannes. A l'intersection après le sommet

d’une côte, descendre sur une piste forestière. Bifurquer sur le premier chemin à droite et descendre en face aux deux croisements suivants. Rejoindre une piste forestière, la suivre à gauche et aller tout droit jusqu’à Charlannes (panneaux d’informations).

**Étape 8 :** Se diriger à droite en direction de La Bourboule en laissant à gauche l’Espace d’Accueil ((ancien funiculaire) et descendre un chemin en lacets. Contourner par la gauche la gare intermédiaire de l’ancien funiculaire. A 30 m, virer à droite et poursuivre la descente jusqu’au-dessus des premières maisons. Prendre à droite le chemin en surplomb, passer sous la voie du funiculaire et rejoindre une passerelle. La franchir et partir à gauche dans le parc Fenestre. Suivre l’allée principale, passer à gauche d’un bassin et longer la gare de l’ancien funiculaire. A la sortie du parc, continuer en face, passer devant la mairie, franchir le pont sur la Dordogne, longer l’établissement thermal et tourner à droite sur le boulevard Clémenceau. A l’église, tourner à droite, passer le pont et monter en direction du parc Fenestre jusqu’à la Montée de la Charreyre sur la gauche.

**Étape 9 :** L’emprunter et, au replat, tourner à gauche, passer derrière le lavoir et monter à droite le Chemin de Fenestre. Après la fin de la route, continuer tout droit (vue sur la vallée de la Dordogne, le Puy Gros, la banne d’Ordanche). A l’entrée de Pregnoux, descendre la route à gauche. Dans un virage, suivre le chemin à droite et descendre le premier chemin à gauche. Traverser un ruisseau et tourner de suite à droite. A 50 m, descendre à gauche jusqu’à la route. La traverser, passer le pont sur la Dordogne et prendre à droite un chemin qui longe la rivière. Traverser la ligne de chemin de fer et monter jusqu’au village du Genestoux.

**Étape 10 :** Prendre à droite entre les maisons puis à gauche sur 10 m, avant de descendre à droite vers la rivière. Traverser le pont (Source Félix) et continuer à remonter le cours de la rivière sur le chemin qui vient longer la voie ferrée. Remonter et continuer le chemin qui traverse la rivière au moulin de la Compissade. Longer puis franchir à nouveau la rivière par une passerelle en bois. Traverser une petite route au pont du Marais et continuer jusqu’à une route goudronnée traversant à nouveau la Dordogne. Passer devant la gendarmerie. Continuer sur la route rue des chasseurs alpins puis sur l’avenue de la gare. Au carrefour en T, continuer à droite sur 100 m et descendre l’escalier à droite. Traverser le square et descendre à droite vers la gare. Passer devant la gare et continuer tout droit jusqu’au carrefour.

**Étape 11 :** Emprunter l'allée goudronnée vers la gauche. A la fourche, aller sur la gauche en direction du centre-ville. Au rond-point, tourner à droite (rue Sidoine Apollinaire) et bifurquer à gauche devant l'hôpital puis à droite (rue Meynadier). Dépasser le casino puis tourner aussitôt à droite. Monter jusqu'au carrefour, tourner à gauche et rejoindre l'Office du Tourisme en contre-bas sur la gauche.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.

---

## Pour votre sécurité

### Alerte visiteurs

Recommandations de la Réserve naturelle : « Afin de protéger le patrimoine naturel exceptionnel, les réserves naturelles nationales de Chastreix-Sancy et de la vallée de Chaudefour disposent d'une réglementation spécifique. Les chiens ne sont pas admis, même tenus en laisse, sauf sur les sentiers GR® (balisage rouge et blanc), et le bivouac est interdit. »
*Fiche mise à jour le 29 mai 2026*